



# REVALORISATION DES GRILLES DES CATÉGORIES C au 1er janvier 2022

**L'UATS-UNSA regrette que cette valorisation ne soit pas étendue à la filière technique et aux agents de catégorie C !**

**Nous demandons à la DGAFP de revoir sa copie afin de prendre en compte TOUS les agents et continuer l'effort de rattrapage de l'IFSE pour l'ensemble des collègues !**

Depuis le 1er janvier 2022, les grilles indiciaires de catégorie C évoluent à nouveau avec la prise en compte de la revalorisation de l'indice minimal de traitement et le décret n° 2021-1749 du 22 décembre 2021 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique.

Le reclassement concerne uniquement les adjoints administratifs (C1) et les adjoints administratifs principaux 2ème classe (C2).

Le décret modifie également les durées de passage dans les échelons pour les C1 et C2.

En outre, une bonification d'ancienneté d'un an est attribuée à l'ensemble des adjoints administratifs quelque soit le grade (C1, C2 et C3).

Cette bonification n'apparaît pas sur les arrêtés de reclassement que vous avez reçus. Elle vous sera appliquée directement lors d'un prochain avancement d'échelon.

Par ailleurs, l'augmentation du SMIC à compter du 1er janvier 2022 a conduit à une revalorisation des indices ainsi qu'il suit :

- + 3 points pour l'indice majoré 340
- + 2 points pour l'indice majoré 341
- + 1 point pour l'indice majoré 342

Ce qui porte pour les C1 du 1er au 4ème échelon et les C2 du 1er et 2ème échelon, l'indice brut à 371 et l'indice majoré à 343.

## L'UNSA le syndicat qui monte ! Le syndicat qui compte !

"L'UATS-Unsa, votre organisation syndicale de l'UNSA représentative au ministère de l'Intérieur (la seule sur tous les périmètres : Préfectures, Police Nationale, Secrétariat Général, Gendarmerie Nationale, Juridictions administratives, ...), au ministère des Outre-mer, dans les services du Premier ministre, au Conseil Constitutionnel"

UATS-Unsa Bureau National 1 place Saint Étienne, 31038 Toulouse cedex 09

Tél : 05.61.12.83.83 / Internet : [www.https://unsa-interieur.fr/](http://www.https://unsa-interieur.fr/) Mail : [bureaunational@unsa-interieur.fr](mailto:bureaunational@unsa-interieur.fr)

